

Date : 13/12/2017	Horaires : Début : 13h30 Fin : 15h30	Lieu : Collège Maryse Condé	Rédigé par : Sabrina ROBIN
<p>Participants :</p> <p>M. Cruz (Inspecteur de l'éducation nationale), Mme Bray (Inspectrice de l'éducation nationale en charge de l'orientation et de la précocité, référente du collège Maryse Condé), M. Olivier Forsman (Principal du collège), Mme Placerdat (Directrice de l'école élémentaire), Mme Robin (Professeur des écoles/Coordonnateur REP), M. De Lacaze (Conseiller pédagogique), Mr Atride (Directeur de l'école maternelle de Baie Mahault), Mme Mirre (Directrice de l'école maternelle du Bourg), Mme Adonis (Professeur des écoles CM1/CM2), Mme Robert (Professeur des écoles CE1/CE2), Mme Berchel (PDMQC), Mme Villeneuve (TR), Mme Dévarieux (Professeur d'espagnol), Mme Maillols (Professeur de français), Mme Narmand (Professeur d'histoire/géographie), M. Couveinhes (Professeur de mathématiques), Mme Olivier Forsman (Professeur d'anglais), Mme Robin (Professeur Arts plastiques), Mme Moradel (Conseillère pédagogique en langues vivantes), Mme L'Helgouach (Maître E du RASED), Mme Persillon (Maître du RASED).</p>			
Excusés : Les professeurs du collège (technologie, SVT, sciences physiques, musique, EPS)			
Points abordés	Contenus		
Présentation des différents acteurs du REP	<p>Présentation de tous les participants.</p> <p>M. l'Inspecteur définit le rôle de chaque acteur du réseau. Les pilotes du REP de la Désirade sont : Mr l'Inspecteur de la circonscription (Inspecteur référent du réseau), Mme l'Inspectrice référente du collège Maryse Condé et Mr le Principal du collège. Le rôle du coordonnateur est souligné : il met du lien entre toutes les actions de la maternelle à la troisième.</p>		
Le REP au national et contextualisation à la Désirade	<p>M. l'Inspecteur rappelle que l'éducation prioritaire existe depuis 1981 (Alain Savary). En 2013, la refondation de l'école et de l'éducation prioritaire au niveau national redéfinit les zones à partir d'un cahier des charges précis (prise en compte de l'environnement social, des résultats aux évaluations, du nombre de boursiers). On compte aujourd'hui 352 REP+ et 742 REP.</p> <p>Le pilotage se fait au niveau national et local. Il existe des ressources (site de national de l'éducation prioritaire, référentiel).</p>		

	<p>Le rapport IGEN-IGAENR de 2016 a mis en évidence un manque de cohérence des réseaux et dans l'évaluation de l'éducation prioritaire. Ce rapport recommande de renforcer le pilotage, d'ouvrir les comités, de partager les tableaux de bord et de préciser les objectifs opérationnels.</p> <p>A la Désirade, il faut créer un projet qui reliera toutes les écoles autour d'objectifs communs.</p>
<p>Tableau de bord du REP de la Désirade et diagnostic</p>	<p>Le diagnostic du réseau de la Désirade a été fait lors du conseil école/collège du 23/11/2017. Mr. L'Inspecteur présente le tableau de bord des résultats des écoliers et précise qu'il doit être complété par les résultats aux évaluations nationales en 6^{ème} et académiques en CM1 (résolution de problèmes).</p> <p>Le tableau de bord du collège a permis d'extraire des informations concernant le parcours des élèves notamment après la troisième.</p>
<p>Pour un nouveau projet du REP</p>	<p><u>Les objectifs du projet</u> Suite au diagnostic, les objectifs du nouveau projet du REP devront s'articuler autour de l'amélioration : de la compréhension de texte, du raisonnement mathématique, du langage oral, de l'écrit, de l'intérêt de l'apport du travail en interdisciplinarité.</p> <p>Il est important de développer la réflexion, de donner du sens aux apprentissages en privilégiant les situations de recherche concrètes, les projets motivants. Le travail en interdisciplinarité, notamment au collège, permet de mettre en évidence les interconnexions entre les différentes matières.</p> <p><u>Les actions à mettre en place, les projets supports</u> Afin de définir les actions à mettre en place, un temps de réflexion de 3 heures sera nécessaire. Des groupes de travail en inter-degrés seront formés à partir des six grandes thématiques qui sont ressorties des échanges :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la compréhension • l'oral • l'écrit • le raisonnement mathématique • l'ambition scolaire • l'appétence scolaire <p>Mme l'Inspectrice rappelle qu'il ne faut pas oublier le travail avec les familles qui fait partie de l'ambition scolaire.</p> <p>A la demande des professeurs, des observations croisées de pratique (primaire et secondaire) sont possibles. Un calendrier de mise en œuvre des actions devra être établi.</p>

